

Madame, Monsieur,

Le 9 juin, le Président de la République a pris une décision d'une singulière gravité en décidant de dissoudre l'Assemblée nationale et de provoquer ainsi de nouvelles élections législatives.

Député, j'ai eu l'honneur de vous représenter au Palais Bourbon durant deux ans, avec le souci constant de **défendre l'intérêt général, au plus près des réalités du terrain.**

Malheureusement, chacun a pu observer à quel point le déroulement du travail législatif et le contrôle de l'action du Gouvernement ont été trop souvent entravés par une obstruction systématique, les uns utilisant les provocations outrancières des autres, autant de comportements inacceptables dans un lieu comme l'Assemblée nationale. Beaucoup d'entre vous m'ont d'ailleurs dit combien ils étaient choqués par de tels comportements de la part de membres de la représentation nationale.

Face aux risques de blocage de nos institutions et à l'impuissance politique qui en découlerait, face à la montée des périls auxquels notre pays se trouve exposé : guerre aux portes de l'Europe, terrorisme, conflits armés, tensions socio-économiques et migratoires, dérèglements climatiques... Il nous faut collectivement nous ressaisir et ne rien céder sur l'essentiel, la Démocratie ce bien précieux dont nous sommes héritiers, et toutes les valeurs qui font la grandeur de la France.

C'est à cette seule condition que nous pourrons garder le cap, restaurer la cohésion nationale et la confiance en l'avenir.

Pour ma part, je me suis efforcé d'être à la fois un **député assidu** dans les commissions parlementaires et dans l'hémicycle, pour porter votre voix, sans renoncer à être un **député disponible et à votre écoute.** Car la seule ambition qui m'anime c'est d'être le défenseur inlassable de notre territoire du Jarez, du Forez au Gier, et de la couronne stéphanoise au Pilat.

Ce travail du quotidien, je l'ai accompli avec l'appui d'une équipe et en relation étroite avec les élus et tous les acteurs locaux, dans un dialogue constructif et non partisan, ce qui m'a permis d'appréhender de nombreux dossiers importants et que j'aurai à coeur de porter dans les mois à venir, si vous me renouvelez votre confiance dès le premier tour, ce dimanche 30 juin.

Depuis deux ans, je n'ai pas ménagé mes efforts pour soutenir les politiques qui permettent de **renforcer** la **sécurité publique**, la santé, l'éducation, la formation et l'emploi, le pouvoir d'achat, l'économie de proximité, le bien vieillir et les services à la personne, ou encore nos communes et la vie associative... Mais il reste tant à faire! Aujourd'hui, c'est avec lucidité et sens des responsabilités que je vous propose ma candidature. Je m'engage donc à agir avec détermination, cœur et enthousiasme, au service de tous, pour l'intérêt général!

Bien fidèlement dévoué

In manual Mandon

Emmanuel MANDON

Votre député de la Loire sous la XVI^e Législature





DÉFENSEUR INLASSABLE DE NOTRE TERRITOIRE

Mon expérience d'élu territorial m'a été précieuse puisqu'elle m'a permis d'intervenir sur une grande diversité de dossiers nationaux (une centaine d'interventions législatives en commission ou dans l'hémicycle) et locaux : comme le Centre hospitalier du Pays du Gier, l'autoroute A 47, le soutien aux agriculteurs, l'arboriculture des coteaux du Jarez, la prise en compte du handicap et du bien vieillir, la Maison d'arrêt de La Talaudière, les services d'incendie et de secours, les moyens accordés à la police nationale...

LA VOLONTÉ D'AGIR EN ÉTANT PROCHE DES GENS ET À L'ÉCOUTE

Chaque année, je participe en moyenne à plus de 400 manifestations publiques ou associatives, autant d'occasions de rencontres et d'échanges avec les habitants de la circonscription, les élus, les acteurs économiques, les bénévoles associatifs... Ma permanence parlementaire au centre de Saint-Chamond a permis de développer un accueil régulier et une offre de services à destination des habitants de la circonscription (plusieurs centaines de sollicitations traitées).

PRÉSENCE ACTIVE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Comme membre, de la commission des lois puis de la commission des finances, j'ai été désigné porte-parole de mon groupe parlementaire sur plusieurs textes : police, justice, santé, sécurité civile, lutte contre la délinquance et la fraude, éducation, agriculture, environnement, paysage et biodiversité, sport, culture, services publics, logement, budget de l'Etat...

Au sein de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation, j'ai particulièrement suivi le dossier sensible des finances des collectivités locales et de la réforme territoriale. Au niveau des relations internationales, j'ai participé aux activités de plusieurs groupes d'amitié interparlementaires (Président du groupe d'études à vocation internationale France Vatican, Vice président du groupe d'amitiés France-Algérie), et de l'association parlementaire de la Francophonie.

UNE ÉQUIPE, L'EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE



Canton de Saint-Chamond: L'Horme, Saint-Chamond

Canton de Rive de Gier :

Châteauneuf, Dargoire, Farnay, Génilac, La Grand-Croix, Lorette, Rive de Gier, Saint-Joseph, Saint-Martin La Plaine, Saint-Paul en Jarez, Tartaras

Canton du Pilat : Doizieux, Pavezin, Sainte Croix en Jarez, La Terrasse sur Dorlay, La Valla en Gier.

Canton de Sorbiers : Cellieu, Chagnon, L'Étrat, Fontanès, La Fouillouse, Marcenod, Sorbiers, Saint Christo en Jarez, Saint-Héand, Saint Romain en Jarez, La Talaudière, La Tour en Jarez, Valfleury

🗪 Là où il y a une volonté, il y a un chemin !



Emmanuel MANDON Votre député (2022 / 2024 - XVI^è législature)

59 ans, marié, deux enfants Conseiller d'insertion professionnelle

Conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes Ancien président du Parc naturel régional du Pilat Élu de Saint-Chamond (1995 à 2014)

François ROCHEBLOINE Suppléant

Parlementaire honoraire

Député de la 3e circonscription de la Loire de 1988 à 2017

Vice-président du Département de la Loire de 1994 à 2011



Dès le 1^{er} tour, Dimanche 30 juin,

votez pour le candidat présenté par le Mouvement Démocrate pour le rassemblement des centristes, indépendants et républicains

SEUL VOTE UTILE POUR FAIRE BARRAGE AUX EXTRÊMES

Ceci n'est pas un bulletin de vote, il se trouvera dans votre bureau de vote le 30 juin

